

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Commune de Saint-Rémy

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget principal**

Numéro SIRET : 21710475100128

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CHALON PERIPHERIE**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Service Comptabilité Dist M14**

**ANNEE 2014**

# SOMMAIRE

## I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

## II. Présentation générale du budget

- p.3 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

## III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
- p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
- p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

## IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.15 A1 - Présentation croisée par fonction	X	X
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
p.20 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.23 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.25 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.27 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.28 A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.29 A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.30 A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.31 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.32 A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions		X
p.33 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.34 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p.35 A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.36 A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
A11 - Etat des travaux en règle		X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.37 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
C1.1 - Etat du personnel		X
C1.2 - Action de formation des élus		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
C3.6 - Identification des flux croisés		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.38 D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

<b>Nombre de Conseillers en exercice :</b> 29  <b>Présents à la séance :</b> 22  <b>Pouvoirs :</b> 7  <b>Date de la convocation :</b> 19 /05/ 2015	<p>du registre des délibérations du Conseil Municipal de SAINT REMY.</p> <p>L'AN DEUX MILLE QUINZE et le vingt sept mai à dix huit heures trente,</p> <p>le Conseil Municipal de la Commune de SAINT REMY réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires Jean-Marie MOINE et Dominique REGNAULT, et procède à l'appel nominal.</p> <p>ETAIENT PRESENTS : Mmes Mrs Florence PLISSONNIER, Alain MÈRE, Annick CHOINE, Sandra GUINOT, Jean-Marie MOINE, Amélie VION, Jérôme VINCENT, Joseph KIM, Bénédicte PINSONNEAUX, Edith CALMANO, Jean-Pierre VACHEY, Michel HERNANDEZ, Michel PETIT, Christelle FERREIRA-LEAL, Adeline CARITEY, Frédéric MERCEY, Séverine PONT, Dominique REGNAULT, Laure HOUMMASS-BALDAN, Tristan BATHIARD, Roland PALLUET, Didier BERNARD.</p> <p>ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNÉ POUVOIR : Bertrand JANOT pour Annick CHOINE Hélène LETORET pour Amélie VION Aline TAVERNIER pour Jean-Marie MOINE Pierrick BOUYE pour Alain MERE Cédric BOULLY pour Florence PLISSONNIER Joëlle CANCIANI pour Dominique REGNAULT Laurence HUDELEY pour Didier BERNARD</p>
---	---

**Objet : Budget Annexe Service à Comptabilité Distincte : approbation du compte administratif 2014.**

**Exposé :**

Le compte administratif est présenté en fin d'exercice par le Maire.

Il retrace la situation budgétaire de la commune en comparant les prévisions et les réalisations de manière à ce que l'assemblée délibérante puisse exercer son contrôle sur l'autorité exécutive. Son vote doit intervenir avant le 30 juin de l'année n+1.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire : il permet de déterminer le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser de la section d'investissement en recettes et en dépenses qui seront reportés au budget de l'exercice suivant.

L'exécution du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2014, corrigé du solde d'exécution de l'année 2013, fait apparaître les résultats présentés ci-dessous, résultats qui sont conformes en tous points à ceux indiqués dans les comptes de gestion.

Corrigé des restes à réaliser comme l'instruction M14 l'impose à l'ordonnateur, le résultat global de clôture se monte à :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	247 623.26 €	56 235.42 €	303 858.68 €
Déficit N-1 reporté		17 349.70 €	17 349.70 €
Recettes	249 463.97 €	136 189.23 €	385 653.20 €
Excédent N-1 reporté	2 213.38 €		2 213.38 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>4 054.09 €</b>	<b>97 303.51 €</b>	<b>101 357.60 €</b>
Restes à réaliser (RAR) dépenses	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Restes à réaliser (RAR) recettes	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Solde des RAR</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>4 054.09 €</b>	<b>97 303.51 €</b>	<b>101 357.60 €</b>

**Cadre juridique :**

Vu les articles L.2121-31 et L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales aux termes desquels l'arrêté des comptes annuels de la collectivité est constitué par le vote du compte administratif présenté par le Maire avant le 30 juin et après production du compte de gestion par le comptable,

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Maire se retire au moment du vote du compte administratif après sa discussion,

.../...

**Délibération :**

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré en séance, le Conseil Municipal

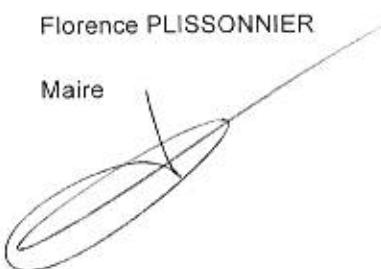
APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2014 du Budget Annexe Service à Comptabilité Distincte comme indiqué ci-dessus.

**Vote :** POUR 20, ABSTENTION 7 (D.REGNAULT, L.HOUUMMASS-BALDAN, T.BATHIARD, R.PALLUET, J.CANCIANI, L.HUDELEY, D.BERNARD).

Ainsi fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER

Maire



Certifié exécutoire pour avoir été reçu à  
la Sous Préfecture  
le 04 JUIN 2015  
et publié, affiché ou notifié  
le 04 JUIN 2015  
Florence PLISSONNIER  
Maire



**I - INFORMATIONS GENERALES**

I

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

B

**POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

# RESULTATS 2014 LOCATIONS TVA ST REMY

## AFFECTATION ET REPRISE RESULTATS 2014

COLL 012	Résultat à la clôture exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Intégration de résultats OONB SI Perceptions	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT TRANSFERT OONB	17 349,70	0,00	79 953,81	0,00	97 303,51
FONCTIONNEMENT TRANSFERT OONB	2 213,38	0,00	1 840,71	0,00	4 054,09
<b>TOTAL</b>	<b>19 563,08 EUROS</b>	<b>0,00 EUROS</b>	<b>81 794,52 EUROS</b>	<b>0,00 EUROS</b>	<b>101 357,60 EUROS</b>

Détermination résultat réel d'investissement (besoin de financement)

<b>Résultat investissement 31/12/2014 c/ 001</b>	<b>97 303,51</b>
- Restes à réaliser en dépenses	
- Restes à réaliser en recettes	
Besoin financement( résultat réel)	
<b>Affectation résultat</b>	
<b>Résultat de fonctionnement.</b>	<b>4 054,09</b>
<b>Affect° au besoin de financement c/1068</b>	
<b>Affect° en report à nouveau fct c/ 002</b>	<b>4 054,09</b>

ST REMY le 5/03/2015

Le Receveur Municipal  
Centre des Finances Publiques  
CHALON sur SAÔNE PÉRIPHÉRIE  
3 rue Pierre Mendès France B.P. 124  
71321 CHALON sur SAÔNE CEDEX  
ALIOTARD

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES		
	REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	247 623,26	G	249 463,97
	Section d'investissement	B	56 235,42	H	136 189,23

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE 2013	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)	2 213,38
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)	17 349,70
		=	=	
	TOTAL (réalisations + reports)	303 858,68 = A+B+C+D	405 216,28 = G+H+I+J	

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015	0,00 = E+F	0,00 = K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	247 623,26 = A+C+E	251 677,35 = G+I+K
	Section d'investissement	56 235,42 = B+D+F	153 538,93 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	303 858,68 = A+B+C+D+E+F	405 216,28 = G+H+I+J+K+L



**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****II****A1****DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	E 0,00	K 0,00
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES****II****A2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	101 800,00	51 774,00	20 972,03	0,00	29 053,97
012	Charges de personnel et frais assimilés	36 000,00	34 808,00	0,00	0,00	1 192,00
014	Alténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00	115,00	0,00	0,00	985,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>138 900,00</b>	<b>86 697,00</b>	<b>20 972,03</b>	<b>0,00</b>	<b>31 230,97</b>
66	Charges financières	9 500,00	2 305,04	1 459,96	0,00	5 735,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,70	0,00	0,00	0,00	1 000,70
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>149 400,70</b>	<b>89 002,04</b>	<b>22 431,99</b>	<b>0,00</b>	<b>37 966,67</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	136 199,30	136 189,23			10,07
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>136 199,30</b>	<b>136 189,23</b>			<b>10,07</b>
<b>TOTAL</b>		<b>285 600,00</b>	<b>225 191,27</b>	<b>22 431,99</b>	<b>0,00</b>	<b>37 976,74</b>
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013		0,00				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Alténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	1 000,00	1 210,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	112 145,00	114 689,97	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>113 145,00</b>	<b>115 879,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	169 382,62	132 725,00	0,00	0,00	36 667,62
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>282 527,62</b>	<b>248 604,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 922,65</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	859,00	859,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>859,00</b>	<b>859,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>283 386,62</b>	<b>249 463,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 922,65</b>
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		2 213,38				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 000,00	2 115,72	0,00	5 884,26
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 800,00	2 074,72	0,00	7 725,28
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>17 800,00</b>	<b>4 190,44</b>	<b>0,00</b>	<b>13 609,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	52 100,00	51 185,98	0,00	914,02
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>52 100,00</b>	<b>51 185,98</b>	<b>0,00</b>	<b>914,02</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>69 900,00</b>	<b>55 376,42</b>	<b>0,00</b>	<b>14 523,58</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	859,00	859,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>859,00</b>	<b>859,00</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>70 759,00</b>	<b>56 235,42</b>	<b>0,00</b>	<b>14 523,58</b>
Pour information R001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		(3) 0,00			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	136 199,30	136 189,23		10,07
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>136 199,30</b>	<b>136 189,23</b>		<b>10,07</b>
<b>TOTAL</b>		<b>136 199,30</b>	<b>136 189,23</b>	<b>0,00</b>	<b>10,07</b>
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		(3) 17 349,70			



**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) DF 923 = RI 021 , DI 040 = RF 042 , RI 049 = DF 042 , DI 041 = RI 041 , DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 recrée les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1066 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	72 746,03		72 746,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	34 808,00		34 808,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	115,00		115,00
66	Charges financières	3 765,00	0,00	3 765,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	136 189,23	136 189,23
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>111 434,03</b>	<b>136 189,23</b>	<b>247 623,26</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013</b>				<b>0,00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	859,00	859,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	51 185,98	0,00	51 185,98
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 115,72	0,00	2 115,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 074,72	0,00	2 074,72
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>55 376,42</b>	<b>859,00</b>	<b>56 235,42</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	1 210,00		1 210,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	114 669,97		114 669,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	132 725,00	859,00	133 584,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>248 604,97</b>	<b>859,00</b>	<b>249 463,97</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013</b>				
<b>2 213,38</b>				

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	<b>TOTAL</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		136 189,23	136 189,23
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>0,00</b>	<b>136 189,23</b>	<b>136 189,23</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2013</b>				
<b>17 349,70</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	<b>Charges à caractère général</b>	<b>101 800,00</b>	<b>51 774,00</b>	<b>20 972,03</b>	<b>0,00</b>	<b>29 053,97</b>
60611	Eau et assainissement	2 500,00	1 952,21	0,00	0,00	547,79
60612	Énergie - Électricité	44 500,00	17 912,58	13 709,20	0,00	12 878,24
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	821,68	0,00	0,00	4 178,32
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	1 523,90	0,00	0,00	476,10
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	67,50	0,00	0,00	432,50
611	Contrats de prestations de services	1 600,00	729,05	0,00	0,00	870,95
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	2 387,72	0,00	0,00	1 612,28
61522	Bâtiments	8 000,00	3 580,00	500,00	0,00	1 920,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	83,00	0,00	0,00	917,00
6156	Maintenance	3 500,00	2 857,66	0,00	0,00	642,34
616	Primes d'assurances	4 500,00	3 587,14	0,00	0,00	912,86
6188	Autres frais divers	200,00	37,84	11,00	0,00	151,16
6226	Honoraires	3 000,00	83,34	0,00	0,00	2 916,66
6228	Divers	7 500,00	0,00	6 751,83	0,00	748,17
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	851,40	0,00	0,00	148,60
63512	Taxes foncières	15 000,00	15 299,00	0,00	0,00	0,00
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>36 000,00</b>	<b>34 808,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 192,00</b>
8215	Personnel affecté par la collectivité de	36 000,00	34 808,00	0,00	0,00	1 192,00
014	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 100,00</b>	<b>115,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>985,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	115,00	0,00	0,00	885,00
658	Charges diverses de la gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>138 900,00</b>	<b>86 697,00</b>	<b>20 972,03</b>	<b>0,00</b>	<b>31 230,97</b>
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>9 500,00</b>	<b>2 305,04</b>	<b>1 459,96</b>	<b>0,00</b>	<b>5 735,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 000,00	4 015,04	0,00	0,00	3 984,96
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non	1 500,00	-1 710,00	1 459,96	0,00	1 750,04
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 000,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,70</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,70	0,00	0,00	0,00	1 000,70
022	<b>Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>149 400,70</b>	<b>89 002,04</b>	<b>22 431,99</b>	<b>0,00</b>	<b>37 966,67</b>
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
042	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>136 199,30</b>	<b>136 189,23</b>			<b>10,07</b>
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et	136 199,30	136 189,23			10,07
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>136 199,30</b>	<b>136 189,23</b>			<b>10,07</b>
043	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatitaire des ICNS de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 678.

(6) Le compte 8815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>136 199,30</b>	<b>136 189,23</b>			<b>10,07</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>285 600,00</b>	<b>225 191,27</b>	<b>22 431,99</b>	<b>0,00</b>	<b>37 976,74</b>
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2013	0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	1 459,96
Montant de l'exercice 2013	-1 710,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	-250,04

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. OF 042 = RI 040.

(5) Dom: 675 et 679.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chiffre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	1 000,00	1 210,00	0,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	1 000,00	1 210,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	112 145,00	114 669,97	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	112 145,00	114 669,97	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>113 145,00</b>	<b>115 879,97</b>	0,00	0,00	0,00
(a) = (70+73+74+75+013)						
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	169 382,62	132 725,00	0,00	0,00	36 657,62
774	Subventions exceptionnelles	166 773,00	130 000,00	0,00	0,00	36 773,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 609,62	2 725,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>282 527,62</b>	<b>248 604,97</b>	0,00	0,00	<b>33 922,65</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	859,00	859,00			0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement tra	859,00	859,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>859,00</b>	<b>859,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>283 386,62</b>	<b>249 463,97</b>	0,00	0,00	<b>33 922,65</b>
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2013		2 213,38				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	8 000,00	2 115,72	0,00	5 884,28
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 000,00	141,80	0,00	858,20
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	1 973,92	0,00	26,08
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	9 800,00	2 074,72	0,00	7 725,28
2313	Constructions	9 800,00	2 074,72	0,00	7 725,28
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>17 800,00</b>	<b>4 190,44</b>	<b>0,00</b>	<b>13 609,56</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	52 100,00	51 185,98	0,00	914,02
1641	Emprunts en euros	26 600,00	26 475,19	0,00	124,81
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	22 100,79	0,00	399,21
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00	2 610,00	0,00	390,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>52 100,00</b>	<b>51 185,98</b>	<b>0,00</b>	<b>914,02</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>69 900,00</b>	<b>55 376,42</b>	<b>0,00</b>	<b>14 523,58</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	859,00	859,00		0,00
	Charges transférées (6)	859,00	859,00		0,00
13913	Départements	859,00	859,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>859,00</b>	<b>859,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>70 759,00</b>	<b>56 235,42</b>	<b>0,00</b>	<b>14 523,58</b>
<b>Pour information</b>					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013		0,00			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RIF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RIF 041.

**III - VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)</i>	136 199,30	136 189,23		10,07
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	133 900,00	133 999,83		0,00
281568	<i>Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile</i>	299,30	283,60		15,70
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	2 000,00	1 905,80		94,20
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>136 199,30</b>	<b>136 189,23</b>		<b>10,07</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>136 199,30</b>	<b>136 189,23</b>		<b>10,07</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>136 199,30</b>	<b>136 189,23</b>	<b>0,00</b>	<b>10,07</b>
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013		17 349,70			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041= R/041.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2014

**IV - ANNEXES**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>												

<b>INVESTISSEMENT</b>												
<b>REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2013)</b>												
Dépenses réelles												
- Équipements municipaux (2)	48 575,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	616 72
- Equip. non municipaux (c/204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	619 72
- Opérations financières	48 575,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	858,00
Solde d'exécution reporté de 2013												0,00
Total dépenses	49 424,98	0,00	0,00	0,00	0,00	3 570,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 229,72
Total recettes	153 538,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 538,93
Solde d'investissement	104 103,95	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 570,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3 229,72
<b>RESTE A REALISER au 31/12/2014</b>												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>												
<b>REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2013)</b>												
Total dépenses	161 041,26	0,00	0,00	0,00	68 577,95	0,00	-1 591,75	0,00	0,00	0,00	16 412,30	247 623,26
Total recettes	133 072,38	0,00	0,00	0,00	24 286,66	0,00	23 934,93	0,00	0,00	0,00	70 383,38	251 677,35
Solde de fonctionnement	-27 968,88	0,00	0,00	0,00	-44 291,29	0,00	22 343,18	0,00	0,00	0,00	53 971,08	4 054,09
<b>RESTE A REALISER au 31/12/2014</b>												
Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2014

### IV - ANNEXES

#### PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV	A1
----	----

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique enregistrés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction), dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al. et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.



Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2014

**IV - ANNEXES**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

A1

Art (1)	Libellé	Opérations non ventilables	Services généraux des administrations (sauf 01)	01	1	2	3	4	5	6	7	8	Aménagement et services urbains, environnement	9	Action économique	TOTAL
															9	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 044 821,68
60631	Fournitures d'entretien	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 523,90
60632	Fournitures de petit équipement	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67,50
611	Contrats de prestations de services	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	729,05
614	Chargés locatifs et de copropriété	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 189,25
61522	Bâtiments	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 387,72
61538	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6176	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 857,66
618	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 538,67
6188	Autres frais divers	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 040,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83,34
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 751,93
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	831,40
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 299,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 480,00
E215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 808,00
65	Autres charges de gestion courante	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115,00
E541	Crédits assimilés en non-valeur	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115,00
E558	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	3 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 765,00
E6111	Intérêts régulés à l'échéance et rattachement des intérêts surtaxés non échus	4 015,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 015,04
E6112	Intérêts régulés à l'échéance et rattachement des intérêts surtaxés non échus	-250,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-250,04
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'ordre		136 189,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 189,23
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	136 189,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 189,23
E6117	Dotations aux amort. des immos incorporelles en cours/2012	136 189,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 189,23
<b>RECETTES</b>																
Total recettes de fonctionnement		133 072,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 334,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 303,38
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210,00
70878	par d'autres receveurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 210,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 334,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 669,97
752	Révenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 334,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 669,97
77	Produits exceptionnels	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 725,00

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14		CA	2014
		IV	
		A1	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>			

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
774	Subventions exceptionnelles	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 725,00	2 725,00
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>859,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>859,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
777	Quotidien des subventions d'investissement transférées	859,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	859,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 213,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 213,38

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA	2014
----	------

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2014	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014	Encours restant dû au 31/12/2014
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt</b>					
01100	15/04/2001	66 557,57	0,00	0,00	44 456,78
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>66 557,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 456,78</b>

[1] Circulaire n° NOR : INTB890007-C du 22/02/1989

[2] Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

[3] Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14**

	<b>CA</b>	<b>2014</b>
<b>IV - ANNEXES</b>		
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>	<b>IV</b>

**A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Emprunts et dettes à l'origine du contrat								
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial
					Niveau de taux (5)	Taux actuelisé	Dévisse	Périodicité des remboursements (6)
163 Emprunts obligataires (Total)								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					726 768,12			
1641 Emprunts en euros (total)					407 929,98			
000102	CASSE D'EPARGNE	25/12/2000	25/03/2001	121 959,21	V	TAG 03 M + 0,3	5,25	EUR
06100	SFI C.AFFIL	03/08/2008	01/09/2009	95 409,50	C	Taux fixe 5,05% à barrière 6,5% sur Euribor 12 M(Positive)	5,05	EUR
099100	CASSE D'EPARGNE	05/12/1999	25/03/2000	190 561,27	V	Eurotor 03 M + 0,2	3,85	EUR
1643 Emprunts en devises (total)								
16441 Emprunts assortis d'une option de travaux sur ligne de l'entreprise (total)					318 636,14			
01100	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	15/04/2001	15/04/2002	318 836,14	V	TAM + 0,3	4,44	EUR
Total général					726 768,12			

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type des taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

**Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14**

**CA**

**2014**

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Emprunts et dettes au 31/12/2014

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après éventuelle (11)	Capital restant du résiduelle (en années)	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>											
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				<b>117 936,20</b>					<b>48 575,98</b>	<b>4 015,04</b>	
<b>1641 Emprunts en euros (Total)</b>				<b>73 475,43</b>					<b>26 475,19</b>	<b>3 726,40</b>	
0,00102	N		A-1	8 130,00	0,98	V	TAB 03 M + 0,3	0,43	8 130,60	56,73	5,57
0,6100	N		B-1	65 348,53	8,67	C	Taux fixe 5,05% à barrière 6,5% sur Euribor 12 M(Postfixé)	5,10	5 640,49	3 632,51	1 114,57
0,99100	N		A-1	0,00	0	V	Euribor 03 M + 0,2	0,47	12 704,10	37,16	
<b>1643 Emprunts en devises (Total)</b>											
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de ligne sur ligne de trésorerie (Total) (9)</b>				<b>44 456,77</b>					<b>22 100,79</b>	<b>288,64</b>	<b>338,82</b>
0,11100	N		A-1	44 456,77	1,29	V	TAB + 0,3	0,38	22 100,79	288,64	338,82
<b>Total général</b>				<b>117 936,20</b>					<b>48 575,98</b>	<b>4 015,04</b>	<b>1 459,96</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Frms de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts négociés à échéance » intérêts décaissés et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2014
IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	IV	A2.3

IV – ANNEXES

### A2.3 : REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

TOTAL GENERAL 95 409,50 60 348,63

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure fiscale (de A à F selon la tessellation de la charte de l'ONAC conduite en fonction des critères de la loi).

(2) Nominal : montant emprunté à l'usine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la partie du nomina

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et le part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice souveraineté et l'hypothèse de la circulaire du 25 Jan 2010 sur les produits finiers (de 1 à 6).

	1	2	3	4
1	Indice zone euro / 2	Indices inflation financière ou zone euro ou écart entre ces indices	/ 3	Ecart indice zone euro / 4
2				
3				
4				

15) Sans toute obligation de Gournefus. Indiquer le montant. L'index ou la formule correspondant au taux qui régit du contrat de prêt sur toute la d

(6) Taux bons: estimation de la dépendance à la fin de la période.

Le Comité de secours à l'industrie peut se munir d'un certificat de remboursement délivré par l'agent de l'assurance au nom de l'indemnité correspondante de remboursement au profit de l'assuré.

Consequently, the first step in the analysis of the data is to identify the variables that are important for the prediction of the outcome.

(b) Moltaric, insect diastrophes

(9) Indiquer le niveau moyen du taux qui résulte des évaluations.

ESTRUTURA DA ECONOMIA DA INDUSTRIA DE ALIMENTOS NO ESTADO DE SÃO PAULO 11

(11) Indiquer les éléments nécessaires au titre du certificat d'auto-échange et complémentaires n° 110.

**IV - ANNEXES**
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits  % de l'encours	2  44,59%					
	Montant en euros	52 587,57					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits  % de l'encours	1  55,41%					
	Montant en euros	65 348,63					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits  % de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits  % de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits  % de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits  % de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2014 après opérations de couverture éventuelles.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2014
IV - ANNEXES	IV	A2.5

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture						Primes éventuelles
	Emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	
<b>Total</b>							

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, forward, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : biannuelle, S : trimestrielle, T : semestrielle, X : autre.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2014

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768
<b>Total</b>						

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC/B1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV	A2.5
----	------

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2014

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Date du refinance- ment	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital ramenagé résiduelle	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (6)	Caractéristique du taux		Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice		
								Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital
Total des dépenses au c/166														
Refinancement de dette (3)														
Total des recettes au c/166														
Refinancement de dette (4)														

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivie de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les éléments de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de recréer les caractéristiques avancées résultantiquement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de recréer les caractéristiques après remboursement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, S : semestrielle, X : autre.

(7) Type de taux utilisé : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : BNP 3 mois).

(9) Taux après opérations de rouverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 x Intérêts réglés à l'échéance x (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuels et comptabilisés à l'article 668.

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14

CA 2014

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2014 (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)			Capital restant du au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)
							Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			
Contrat initial	Type Index de taux (4)	Taux act. (3)	Type Index de taux (4)	Taux act. (3)	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Intérêts	Capital		

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du Budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; simile : C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index renouvelé (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; I : trimestrielle ; S : bimestrielle ; M : mensuelle ; G : annuelle ; X : autre.

**IV - ANNEXES****IV**
**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**
**A2.8**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.  
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.  
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV - ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
AUTRES DETTES****A2.9**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

<b>CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL</b>			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500.00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Bâtiments communaux	50	04/02/1999
Linéaire	Trx d'entretien/bâtiments	20	22/09/2000
Linéaire	Immobilisation corporelles	20	24/03/2006
Linéaire	Immobilisation incorporelles	10	24/03/2006

**IV - ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS****IV****A4**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2014	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour dépréciation (2)	12 000,00		0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
Provision pour dépréciation de comptes de tiers	12 000,00	18/10/2013	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>12 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 000,00</b>

(1)Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2)Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	49 959,00	I 49 434,98
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	49 100,00	48 575,98
1641	Emprunts en euros	26 600,00	26 475,19
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	22 500,00	22 100,79
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	859,00	859,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	859,00	859,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2014	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2013)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	49 434,98	0,00	0,00	49 434,98

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

**IV - ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES****A6.2****RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2013)	Réalisations
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>136 199.30</b>	<b>III</b>
	Ressources propres externes de l'année (a)	0.00	0.00
	Ressources propres internes de l'année (b)(6)	136 199.30	136 189.23
28132	<i>Amortissement des immobilisations</i>	133 900.00	133 999.83
281568	<i>Amortissement des immobilisations</i>	299.30	283.60
28188	<i>Amortissement des immobilisations</i>	2 000.00	1 905.80
024	Produits de cessions	0.00	0.00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2014	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	136 189.23	0.00	17 349.70	0,00	153 538,93

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 49 434,98
Ressources propres disponibles	IV 153 538,93
Solde	V = IV - II (3) + 104 103,95

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.1</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS</b>	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/10/2014	Acq lave vaisselle Frontal ELECTROLUX NUC3DP/salle du parc 1	1 780,00	0,00	5
13/10/2014	Le San Rémois: Centre de dialyse	619,72	0,00	20
05/11/2014	Achat 1 extincteur EAU 2014/Salle Brassens	45,50	0,00	1
05/11/2014	Achat 2 extincteurs CO <sub>2</sub> et EAU 2014/Salle Brassens	96,30	0,00	1
04/12/2014	Acq 1 Sèche-mains/salle brassens	193,92	0,00	1
11/12/2014	Travaux Salle Georges Brassens	1 455,00	0,00	20
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 190,44</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION	A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

Commune de Saint-Rémy - 71 - Service Comptabilité Dist M14	CA	2014
IV - ANNEXES	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2	

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échéutes dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	52 591,02
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>52 591,02</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>248 604,97</b>
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	 <b>21,15%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 27  
 VOTES : Pour : 20  
 Contre : 0  
 Abstentions : 7

Présenté par le Maire et délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Saint-Rémy, le 27 mai 2015

Florence PLISSONNIER,  
Maire,

**Les membres du Conseil Municipal**

PLISSONNIER Florence	Maire			
MÈRE Alain	1er Maire-Adjoint		CARITEY Adeline	Conseillère Municipale
CHOINE Annick	2ème Maire-Adjointe		MERCEY Frédéric	Conseiller Municipal
JANOT Bertrand	3ème Maire-Adjoint		TAVERNIER Aline	Conseillère Municipale
GUINOT Sandra	4ème Maire-Adjointe		BOULLY Cédric	Conseiller Municipal
MOINE Jean-Marie	5ème Maire-Adjoint		PONT Séverine	Conseillère Municipale
VION Amélie	6ème Maire-Adjointe		LETORET Hélène	Conseillère Municipale
VINCENT Jérôme	7ème Maire-Adjoint		BOUYE Pierrick	Conseiller Municipal
KIM Joseph	Conseiller Municipal		REGNAULT Dominique	Conseillère Municipale
PINSONNEAUX Bénédicte	Conseillère Municipale		HOUUMMASS-BALDAN Laure	Conseillère Municipale
CALMANO Edith	Conseillère Municipale		BATHIARD Tristan	Conseiller Municipal
VACHEY Jean-Pierre	Conseiller Municipal		PALLUET Roland	Conseiller Municipal
HERNANDEZ Michel	Conseiller Municipal		CANCANI Joëlle	Conseillère Municipale
PETIT Michel	Conseiller Municipal		HUDELEY Laurence	Conseillère Municipale
FERREIRA-LEAL Christelle	Conseillère Municipale		BERNARD Didier	Conseiller Municipal

Certifié exécutoire par le Maire , compte tenu de la réception  
en Sous-Préfecture, le

, et de la publication le

A Saint-Rémy, le  
Le Maire,

